

CALENDRIER DES CAMPAGNES DE DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021

DOMAINE	THÉMATIQUE CONCERNÉE	PÉRIODE DE DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS
ACTION SOCIALE	Demandes annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Aide alimentaire	Du 15 au 26 septembre 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
COMMERCE	Demandes annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Animations commerciales	Du 6 au 24 janvier 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
CULTURE	Demandes annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Soutien à la création artistique	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Fêtes et festivals : Grésilles en fête, Jours de fête à Fontaine d'Ouche, L'été on continue, fête de la musique, Écrans de l'aventure, Rencontres cinématographiques de Dijon	Du 6 au 24 janvier 2021
	Fêtes et festivals : Nuits d'Orient, concert de rentrée	Du 22 mars au 9 avril 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
ÉCOLOGIE URBAINE	Demandes annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
ÉDUCATION JEUNESSE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Demandes annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Vie étudiante	Du 6 au 24 janvier 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021

DOMAINE	THÉMATIQUE CONCERNÉE	PÉRIODE DE DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS
EMPLOI / ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	Demands annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Semaine du commerce équitable	Du 6 au 24 janvier 2021
	Mois de l'Economie Sociale et Solidaire	Du 22 mars au 9 avril 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
PETITE ENFANCE	Demands annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
PROXIMITÉ ET CITOYENNETÉ	Demands annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
RELATIONS INTERNATIONALES	Demands annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Printemps de l'Europe	Du 6 au 24 janvier 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
SÉCURITÉ CIVILE	Demands annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021
SPORT	Demands annuelles de fonctionnement 2021 Actions / manifestations qui auront lieu en 2021	Du 1 ^{er} juillet au 4 septembre 2020
	Manifestations sportives du 1 ^{er} semestre	Du 6 au 24 janvier 2021
	Manifestations sportives du 2 nd semestre	Du 22 mars au 9 avril 2021
	Manifestations sportives supplémentaires	Du 15 au 26 septembre 2021
	Toute autre demande concernant l'année 2021	Du 6 au 24 janvier 2021 Du 22 mars au 9 avril 2021 Du 15 au 26 septembre 2021

RAPPEL :

Pour les associations n'ayant jamais déposé de demande de subvention, il est obligatoire de déjà créer un compte sur le site Internet de la ville de Dijon (rubrique Eservices / votre compte, onglet Association / Mon compte, Accéder à votre espace association). Un délai de validation d'un à deux jours est alors à prévoir entre la création du compte et l'accès au dossier de demande de subvention.